

République
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de Seine
et Marne

De la Commune de **FAREMOUTIERS**

Nombre de membres

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 23

Qui ont pris part à la
délibération : 23

Séance du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

**Date de la
convocation :**
15/06/2026

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Didier COLIN, Nathalie DEPLANQUE, Alain BENOIST, Sonia HABAY, Maxime HAÏSSAT, Marion REY, Isabelle TARQUIN, Bertrand CHIGOT, Isabelle AUBERTIN, Lysiane CAVIC, Frédéric BOUIGE, Aurélien PERRAULT, Jean-Pierre MIHALJEVIC, Isabelle LOINTIER, Yann MABILAT, Carine VALENTE, Jacques JOMIE

Pouvoirs :

Donatienne PIPART a donné pouvoir à Sonia HABAY
Marie-Thérèse LEMAY a donné pouvoir à Didier COLIN
Bruno DUMONT a donné pouvoir à Frédéric BOUIGE
Benjamin PARAVY a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE

Secrétaire de séance : Marie-Claude POVIE

Délibération n°2026/065

Objet de la délibération : **SUBVENTION CREATION D'UN TERRAIN DE PADEL**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la demande de l'ASL section Tennis, association domiciliée sur Faremoutiers,

Considérant le plan de financement présenté pour la construction d'un terrain de Padel

Considérant que l'association a besoin de 25 000 € pour finaliser le financement de cet équipement.

Considérant que cette somme est inscrite au budget,

Considérant qu'il sera situé sur la commune de Faremoutiers et qu'il bénéficiera aux administrés,

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'attribuer une subvention de 25000 € à l'ASL.

Après en avoir délibéré, à vingt et une voix (21) pour et deux (2) abstentions, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder au mandatement de la somme de 25 000 € à l'ASL Section tennis.

Le Maire,

Nicolas CAHEN



Le secrétaire de séance

Marie-Claude POVIE

A handwritten signature in black ink, belonging to Marie-Claude Povie, the secretary of the meeting.